

Travaux à proximité des réseaux - AIPR opérateur, concepteur ou encadrant

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CITY PRO - CFCR - GIRONDE
Cyril HESLING
06.09.82.72.94
cyril.hesling@city-pro.info

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription obligatoire par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

PERSONNES CONCERNÉES : Est considéré « opérateur, concepteur ou encadrant » tout salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux. Pour tout projet de travaux, au moins un salarié du maître d'ouvrage ou de l'organisme intervenant pour son compte, doit être identifiable comme titulaire d'une AIPR « opérateur, concepteur ou encadrant ». En outre, pour tout prestataire en localisation des réseaux ou en récolement de réseaux neufs voulant être certifié, au moins une personne doit être titulaire d'une AIPR « opérateur, concepteur ou encadrant ».

Prérequis pédagogiques :

PRÉ-REQUIS : Savoir parler, lire et écrire le français. Posséder une expérience de l'encadrement de travaux sur chantier. Être âgé de 18 ans révolus. Avoir le sens des responsabilités

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Connaître la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers. Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs. Gérer les projets et savoir préparer les travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions. Comprendre les conséquences d'un dommage et les pénalités inhérentes. Pouvoir obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR).

Contenu et modalités d'organisation

CONTEXTE ET REGLEMENTATION • Présentation et objectifs de la formation. • Contexte et enjeux de la réglementation. • L'analyse des statistiques d'accidentologie. • Les obligations des différents acteurs. • Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU). • Les différents principes généraux de prévention selon tes types de travaux. • Les sanctions applicables. • Pourquoi une AIPR ? LA MISE EN OEUVRE DU CHANTIER • Les documents nécessaires sur un chantier. • Les piquetages et marquages au sol. • Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux. • Le guide technique: présentation et mode d'emploi. • Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier. • Les consignes spécifiques pour les travaux urgents. SAVOIR PREPARER SON INTERVENTION • Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques. • Les différentes classes de plan. • Lectures de plan et nomenclature des réseaux. • Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux. • Règles de sécurité? lors de travaux a? proximité? des réseaux. PRÉ-REQUIS : Savoir parler, lire et écrire le français. Posséder une expérience de l'encadrement de travaux sur chantier. Être âgé de 18 ans révolus. Avoir le sens des responsabilités. TRAVAILLER À PROXIMITE RESEAUX • Prévoir la présence obligatoire éventuelle des exploitants. • Fournir les moyens de protection collective et individuelle. • Anticiper les situations potentiellement dangereuses. • Les règles pour les branchements. • Les conditions de recours a? l'arrêt de chantier. • L'obligation de récolement. EN CAS D'ANOMALIES • Mesures a? respecter en cas d'accrochage. • La règle des 4A. • Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

Intervention à proximité des réseaux - Sans niveau spécifique

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00209805	du 01/01/2021 au 31/12/2021	Beychac-et- Caillau (33)	CITY PRO - CFCR - RIVE DROITE		Non éligible	
00209806	du 01/01/2021 au 31/12/2021	Bordeaux (33)	CITY PRO - CFCR - BORDEAUX		Non éligible	
00498975	du 22/07/2024 au 31/12/2024	Beychac-et- Caillau (33)	CITY PRO - CFCR - RIVE DROITE		Non éligible	

00623636	du 01/01/2026 au 31/12/2026	Beychac-et- Caillau (33)	CITY PRO - CFCR - RIVE DROITE	Non éligible	
00623688	du 01/01/2026 au 31/12/2026	Bordeaux (33)	CITY PRO - CFCR - BORDEAUX	Non éligible	